VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

Freed & Clesi.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

GRANDE OCCASION SPECULATIVE

Propriétés du Septième District, Carrollton.

A l'encan, JEUDI, le 7 MARS 1907, à midi.

PETER HENRY SCHERER vs MME LIZZIE WOMBACKER ET AL.

No 79,994—Cour Civile de District, Division C.

PAR FREED & CLESI, N. J. Clesi, encanteur—En vertu d'un jugement de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, signé par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, ledit jugement lu et rendu en cour ouverte le 14me jour de janvier 1907, et signé le 18me jour de janvier 1907, dans l'affaire de Peter Henry Scherer, vs Mme Lizzie Wombacker et al. No 79,974, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, à midi, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, contenant vingt quatre lots de terre situé dans le Septième district de la Nouvelle Orléans, le même étant l'ilet No 239, borné par les rues Monroe, Léonidas, Jeanette et Birch, et mesurant environ trois cent pieds de face sur chaque rue.

Les améliorations consistant d'un cottage simple No 8605 rue Jeanette, contenant trois chambres et cuisine plafonné et tapissé, hangar dans le fond. La maison est en bonne condition.

2° Un certain ilet de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, étant l'ilet No 235, borné par les rues Hamilton, Holly Grove, Hickory et Cohn, avec une façade de trois cent pieds sur chacune des dites rues.

3° Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, ilet No 235, borné par les rues Holly Grove, Général Ogden, Hickory et Cohn, avec une façade de trois cents pieds de chaque côté desdites rues.

Les améliorations consistant des Nos 1802 et 1804 rue Général Ogden; cottage double avec trois chambres de chaque côté.

4° Un certain ilet de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le septième district de la Nouvelle Orléans, étant l'ilet No 264, borné par les rues Holly Grove, Général Ogden, Cohn et Spruce, avec une façade de trois cents pieds sur chacune desdites rues.

5° Dix certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la Nlle-Orléans dans l'ilet No 174, borné par les rues Jeannette, Général Ogden, Eagle et Poplar, désignés comme lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22, les dits lots sont contigus, et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Jeannette par une profondeur de cent vingt pieds entrelignes parallèles, le lot 13 formant l'encoignure des rues Jeannette et Général Ogden, et le lot 22 formant l'encoignure des rues Jeannette et Eagle.

Les améliorations consistent des Nos 1433-35 rue Général Ogden; cottage double avec deux chambres et cuisine de chaque côté. Aussi une grande écurie et hangar.

6° Dix certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant dans le septième district de la Nouvelle Orléans, l'ilet 207, borné par les rues Leonidas, Birch, Monroe et Green, des gnés comme lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10, lesdits lots sont contigus et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Leonidas par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots 1 et 10 étant les lots de l'encoignure respectivement.

Les améliorations comprennent les Nos 1602-04 rue Leonidas; cottage double, deux chambres de chaque côté; Nos 1618-20 rue Leonidas; cottage double, deux chambres de chaque côté; Nos 1626-28 rue Leonidas, deux chambres de chaque côté.

7° Cinq certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 173, borné par les rues Protection, Jeannette, Poplar et Général Ogden, désignés comme lots 6, 7, 8, 9 et 10; lesdits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Général Ogden par une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Général Ogden et Jeannette.

8° Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le septième district de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 173, borné par les rues Protection, Jeannette, Poplar et Général Ogden désignés par les Nos 11 et 12; lesdits lots sont contigus et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jeannette sur une profondeur de cent cinquante pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant du No 8920 rue Jeannette, cottage double; deux chambres de chaque côté.

L'attention des placeurs et spéculateurs est appelée à cette splendide occasion en vue du fait que les propriétés du Septième District offrent des avantages sans égales comme placement sûr et profitable avec argmentation certaine dans l'avenir. Le capitaliste éveillé fait silencieusement ses placements dans cette section particulière, satisfait qu'aucune autre section de cette ville, maintenant offre le même avancement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance en un et deux ans; crédit, avec 7 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par lien de vendeur avec hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Arthur J. Peters, notaire. L'acquéreur assumant les taxes de 1907 en plus et au-dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix de l'adjudication avec

FREED & CLESI, Encanteurs et Agents de Propriétés Foncières, 826 rue Commune.

Stafford, Lambert & Robinson, Howell Carter, Jr, Arthur J. Peters, avocats.

20 jan—20 27—fév 3 10 17 24—mars 3 7

J. Paul Hecker,

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Propriété de Choix du Premier District.

No 808 RUE ST-JOSEPH,

Entre les Rues Carondelet et Baronne.

717 RUE LIBERTÉ, à l'Encoignure de la Rue Perrilliat.

1223, 1225 et 1227 RUE SUD ROBERTSON,

Dans l'Affaire de Mme Agnes M. Kilpatrick, femme de Charles C. Cotting, vs D. M. Kilpatrick et als.

No 80 328—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division D.

A L'ENCHERE PUBLIQUE, LE 4 AVRIL 1907, A MIDI,

A la Bourse d'Encan Ltd de la Nouvelle-Orléans, No 311 Rue Baronne.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur Bureau, 840 rue Union—En vertu d'un jugement de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, signé par l'Hon W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, ledit jugement lu et rendu en Cour ouverte le 14me jour de février 1907 et signé le 21 février 1907, dans l'affaire ci-dessous intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir:

No 1 Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Paul (maintenant Liberté), Giron (maintenant Lafayette), Hevia (maintenant Howard) et Perrilliat, désigné par le No 1 sur un plan dressé par L. H. Pilié le 5 mars 1840, déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire, comme plan No 102; ledit lot formant l'encoignure des rues St Paul (maintenant Liberté) et Perrilliat, et mesurant en mesure américaine, vingt six pieds de face à la rue St Paul (maintenant Liberté) par une profondeur de cent huit pieds quatre pouces et deux lignes, et bordé à la rue Perrilliat, étant la même propriété laquelle fut acquise par le défunt William West Kilpatrick par achat de Harris Etienne par acte passé pardevant Théodore O. Stark ancien notaire, daté le 17 février 1852 et enregistré dans le Bureau des Transferts de cette ville en le livre —— folio ——. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoises, contenant six chambres, dans la cour se trouvent hangar, cheminée, etc., portant le No municipal 717 rue Liberté.

No 2. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St Joseph, Derbigny, Carondelet et Baronne désigné par le No 34 sur un plan dressé par Richard Delafield ingénieur en 1832 déposé en l'étude de F. Grima, ancien notaire, ledit lot mesurant en mesure anglaise plus ou moins, vingt cinq pieds de face à la rue St Joseph sur une profondeur de soixante quatre pieds, neuf pouces sur la ligne divisant du lot No 33, et quarante quatre pieds dix pouces sur l'autre ligne de séparation divisant du lot No 35 étant la même propriété laquelle fut acquise par le défunt William West Kilpatrick à une vente publique fait par le shérif de l'ancienne Cour Commercial, le 14 juillet 1841, en vertu d'un writ de certiorari à lui adressé par ladite Cour dans une instance John Green vs Richard Terrell, enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 29, folio 449 et dans le bureau du greffier dans le livre A, pages 195, 96 et 97. Les améliorations comprennent une résidence simple en bois à deux étages, contenant environ 8 chambres, etc; portant le numéro municipal 808 rue St Joseph.

No 3. Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou en dépendant, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clio, Sud Robertson, (autrefois Solis), Erato et Magnolia (autrefois Maunsell), désignés par les Nos 25 et 26 sur un plan de C. A. Hedin, architecte, le 5 mars 1855, déposé en l'étude de Wm Shannon, ancien notaire, comme plan No 28, et lesquels mesurant chacun en mesure américaine vingt huit pieds de face à la rue Sud Robertson, autrefois Solis, par cent vingt six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété que le défunt William West Kilpatrick acquit de Patrick Irwin, par acte pardevant William Shannon, ancien notaire, le 11 juin 1856, C. O. B. —, folio ——. Les améliorations consistant en un cottage double en bois, contenant de chaque côté galerie sur la façade et six chambres, etc., aussi un cottage simple en bois couvert en ardoises, contenant galerie sur la façade et six chambres, portant les Nos municipaux 1223, 1225 et 1227 rue Sud Robertson.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un an, les paiements différés, s'il y en a, devant être représentés par un billet ou billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, portant intérêt au taux de 7 pour cent par année à la date de l'adjudication garantis par lien de vendeur et privilège sur la propriété foncière, les actes de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, garantissant le paiement dudit billet ou billets, et l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer et payer en plus de son ou de leurs enchères les taxes de ville et d'Etat dues et exigibles dans l'année 1907, et de payer les frais de tous les certificats, aussi bien que pour l'acte ou les actes de ventes, et déposer 10 pour cent de l'enchère de lui ou d'elle au moment de l'adjudication pour lier la vente, les loyers des dites propriétés devant appartenir aux vendeurs jusqu'à la date de la signature de l'acte ou des actes de ventes, lesquels dits acte ou actes de vente devant être passés pardevant Arthur J. Peters, notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs.

A. J. Peters, avocat.
W. C. McLeod, avocat.
J. PAUL HECKER, Encanteur
840 rue Union

26 fév—26—mars 3 10 17 24 31—avril 4

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de A. M. Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,700 — Division C. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le second compte présenté par Mary E. Miller, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Rice & Montgomery, avocats. 26 fév—26 mars 2 7

Succession vacante de Geo. W. Van Horn

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 81,654 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présenté par Adolfo Duqué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Ernest T. Florance, avocat. 1 mars—1 5 10

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession vacante de Charles Smith

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 80,585 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Duqué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 1 mars—1 5 10

Succession de Mme Hecterine Hurel, Veuve de Prosper Bier

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 81,880 — Division B — Attendu que Félix J. Dreyfous a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Hecterine Hurel, Veuve de Prosper Bier, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Dart & Kernan, avocats. 1er mars—1 5 10

Succession vacante de John Ward.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 80,587 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par Adolfo Duqué, administrateur de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ernest T. Florance, avocat. 1 mars—1 5 10

VENTES A L'ENCAN.

Jas. A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mardi, 2 avril 1907

VENTE EN PARTAGE.

Propriété de Valeur, 1917 et 1921 rue Calliope,

Entre Dryades et Rempart, Près des propriétés de l'Illinois Central et du Dépôt,

Cottage Simple de Choix, 2057 rue Poydras,

Entre les rues Johnson et Prieur, Vis à vis du Mississippi Valley Railroad.

George J. Monaghan et als vs John Lawrence Monaghan et als.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E. — No 79,299.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 2 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu d'un jugement rendu et signé le 27 février 1907 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain lot de terre et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Johnson, Perdido et Prieur, désigné par le No 3, ledit lot mesurant m. s. ving (20') pieds, deux (2") lignes de face à la rue Poydras, par cent vingt (120') pieds de profondeur, entre lignes parallèles, les améliorations comprenant un joli cottage simple No 2057 rue Poydras.

2° Un certain lot de terre avec améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Howard (autrefois rue Delord), les rues Calliope, Dryades et Rempart, désigné par le No Quatre, ledit lot de terre mesurant trente deux (32') pieds, huit (8") pouces, deux (2") lignes de face à la rue Calliope sur soixante trois (63') pieds, onze (11") pouces et deux (2") lignes de profondeur

Les améliorations comprennent la résidence double 1917 et 1921 rue Calliope

Conditions—Une moitié ou plus ou tout comptant, et la balance, s'il y en a, en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs, payables en un an portant intérêt à huit pour cent par an de leur date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété 10 pour cent de dépôt au moment de la vente. Les taxes de 1907 devant être payées par l'acquéreur; l'acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

1 mars—1 3 10 17 24 31—av 2

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, LE 26 MARS 1907.

Succession de John Davis et Missouri Masson, sa femme.

No 81,561—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E.

Une Bâtisse en Bois à un Etage, Sur Deux Lots de Terre.

No 832 RUE FLOOD.

Entre les rues Bourgogne et Dauphine.

PAR PETER GALLAGHER, Encanteur. Bureau 846 rue Commune—MARDI, le 26 mars 1907, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 19 février 1907, et à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville dans l'ilet No 224 borné par les rues Flood, Dauphine, Bourgogne et Andry. Lesdits lots sont désignés par les Nos 16 et 17 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 7 avril 1870, déposé en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire, comme plan No 39 du livre de plans No sept, et mesurant chacun 31 pieds 6 pouces de face à la rue Flood par 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour les taxes de 1907 et payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant Robert Légier, notaire.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

Walter L. Gleason, Avocat
23 fév—23 24—mars 3 10 17 24 26

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de succession.

Dix-huit beaux lots de terre, avec deux cottages simples, couverts en ardoises.

Dans la succession de Frederick Thiell. No 81,340—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune — MARDI, le 26 mars 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté et signé le 20 février 1907, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Dix-huit certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages ci-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet No 165, maintenant l'ilet 1384, borné par les rues Arts, Law, Painters et Magistrate (maintenant N. Dorgenois), lesdits lots sont numérotés de six à vingt trois, tous inclusivement, et mesurant, en mesure américaine, comme suit, à savoir; les lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10 mesurant chacun trente deux pieds (32) de face à la rue Arts par une profondeur de cent vingt deux pieds huit pouces (122' 8") entre lignes égales et parallèles, le lot No 10 formant l'encoignure des rues Law et Arts, les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Law par une profondeur de 159 pieds 11 pouces et 9 lignes entre lignes égales et parallèles; les lots Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Painters, par une profondeur de 122 pieds et 8 pouces entre lignes égales et parallèles, le lot No 13 formant l'encoignure des rues Law et Painters, et le lot No 22 formant l'encoignure des rues Painters et Magistrat (maintenant N. Dorgenois); le lot No 23 mesurant 32 pieds de face à la rue Magistrat (maintenant N. Dorgenois) par une profondeur de 159 pieds 11 pouces et 9 lignes entre lignes égales et parallèles, le tout d'après le plan annexé à un acte de vente passé pardevant Geo. W. Dearing, notaire, le 2 octobre 1903.

Les améliorations sur cette propriété consistant de deux cottages simples couverts en ardoises avec 4 chambres chacun, dépendances, etc.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année 1907, faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente, pardevant Edward Righton, notaire.

John P. Sullivan et Arthur Landry, avocats.

23 fév—23 24—mars 3 10 17 24 26

W. R. Metzler.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

No 80,685. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans,

Marcel Bernard vs George Pizero et al.

Cottage Désirabl'e, 1816 rue Allen.

PAR W. R. METZLER Encanteur, Bureau 312 rue Carondelet—En vertu d'un jugement dans l'affaire ci-dessus intitulée, signé le 4 janvier 1907 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Div. D, et à moi adressé, je vendrai

JEUDI, 28 Mars à Midi,

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.

la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nouveau St Bernard (autrefois St Bernard), Roman (autrefois Solidelle), Prieur (autrefois Josephine) et Nouvelle Orléans, désigné par le numéro cinq sur un plan dressé le 7 avril 1854, déposé en l'étude de Paul E. Laresche, ancien notaire en cette ville, comme plan No 29, du livre des plans marqué L, et après lequel dit plan ledit lot mesurant 30' 10" 7"' de face à la rue Nouveau St Bernard (maintenant Allen), 33' 8" 1"' de largeur dans le fond par 133' 4" 6"' de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 4 et 123' 2" 5"' de profondeur sur le côté opposé.

Etant la même propriété acquise par Marcel Bernard de Marguerite Pizero et al, par acte passé pardevant John G. Eustis, notaire, le 29me jour de mai 1905, et enregistré dans le livre des transferts 202 folio 576.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant déposer dix pour cent au moment de l'adjudication, payer les taxes de 1907 et payer pour l'acte de vente pardevant John G. Eustis, notaire.

L. P. Bryant, avocat.
W. R. METZLER, Encanteur.

24 fév—24—mars 3 10 17 24 28

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières, Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange

P. O. Boîte 113. Nouvelle Orléans, Lne

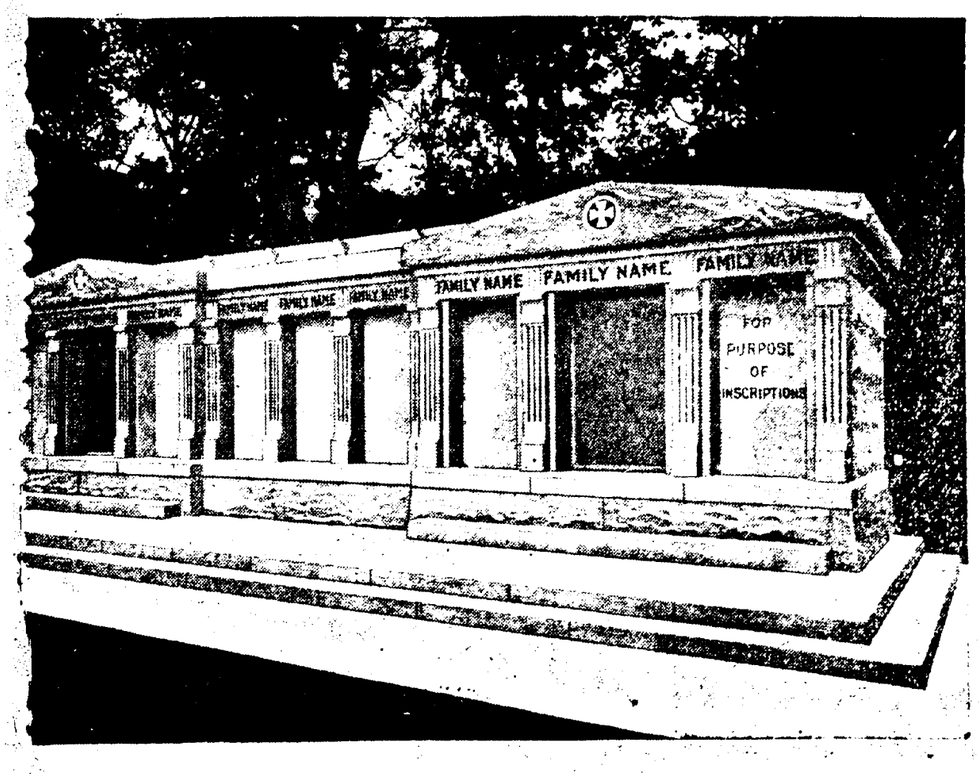

A VENDRE — Les caveaux dont on voit ci-dessus la gravure. Ils sont en granit, au cimetière St-Louis No 3, Avenue de l'Esplanade. Il en est qui ont une contenance de 12 grands cercueils et d'autres de 6. Chacun est distinct des autres, et tous seront vendus séparément à des prix très réduits. S'adresser à **CHAS. A. ORLEANS, No 319 Rue Carondelet** ou au Gardien.

VENTES A L'ENCAN.

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

Deux cottages simples et lot avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, Chemin Gentilly, entre les rues Florida et Maurepas.

A la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 4 avril 1907,

Succession de Joseph Oscar Théard. No 81,52 —Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. A.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido—JEUDI, le 4 avril 1907, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 21 février 1907, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre désigné comme lot No 3, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 1,66, borné par la rue Florida, le Chemin Gentilly, les rues Maurepas et Crète, ledit lot de terre mesurant comme suit, à savoir:

Trente pieds, plus ou moins, de face au Chemin Gentilly sur une profondeur de cent vingt pieds, plus ou moins, entre lignes parallèles.

Les améliorations sont connues comme No 1611 Chemin Gentilly et comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, contenant quatre chambres citerne, hangar, etc.

2° Un certain lot de terre contigu au ci-dessus et désigné comme lot No 2, mesurant trente pieds, plus ou moins, de face au Chemin Gentilly par une profondeur, entre lignes parallèles, de cent vingt pieds, plus ou moins.

Les améliorations sont connues comme No 1609 Chemin Gentilly et comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, retiré de la banquette, contenant quatre chambres, citerne, hangar, etc.

Un certain lot de terre désigné comme lot No 1, avec toutes les améliorations, contigu au ci dessus formant l'encoignure de la rue Florida et le Chemin Gentilly, et mesurant quarante et un pieds, 9 pouces, deux lignes, façade au chemin Gentilly plus ou moins par cent vingt deux pieds une ligne de face à la rue Florida, plus ou moins par une profondeur de cent vingt pieds 2 pouces, 3 lignes sur l'autre côté le divisant du lot No deux, et quarante deux pieds quatre pouces de face à la rue Crète

Termes et Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1907 au dessus et en plus du prix de l'adjudication et de prendre possession du loyer du jour de la signature de l'acte de vente; les actes de vente pardevant Oregon W. Long, notaire, aux frais des acquéreurs. 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier l'acte de vente.

CARRERE & KEENEY, Encanteur.

E. N. Whittem, avocat.
3 mars 3 10 17 24 31—avr 4

W. G. COYLE & CO.,

337 rue Carondelet, coin Union

PHONES 311, 82, 16.

Cour Succursale—coin des rues Chartres et Désiré

14 oct—

QUI EST ST-PAUL, L'ENCANTEUR?

Demandez-le à l'Abeille.

18 avril—1an

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille..... 25c.
Grande " ..... 50c.

Le conformateur Peyry

A LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nous avons l'honneur de vous annoncer qu'une branche de notre Académie Nationale de Paris, France, pour coupe de vêtements, est ouverte à la Nouvelle-Orléans, 2004 avenue St-Charles, sous la direction de Monsieur F. Guérin, le grand couturier de cette ville.

S'il est une institution dont la Nouvelle-Orléans ait besoin, c'est bien une Académie de Coupe de Vêtements pour hommes, femmes et enfants. Le grand succès que nous avons obtenu avec les académies établies dans les premières villes d'Europe et d'Amérique, nous fait espérer un égal succès à la Nouvelle-Orléans, attendu qu'un établissement de ce genre sera le seul en cette ville.

A l'avenir, ceux qui désireront étudier cet Art, si utile, indispensable même, ne seront plus forcés d'aller à l'étranger apprendre des coupes anciennes et surannées.

Le "Conformateur Peyry" est le système du vingtième siècle; c'est ce qu'il faut aux tailleurs pour hommes et pour femmes, aux modistes en robes et aux dames qui désirent confectionner elles-mêmes leurs vêtements.

Cette invention rivalise avec la machine à coudre quant à son utilité; et toutes les personnes qui s'intéressent à la coupe, à la confection et à l'élégance des vêtements des deux sexes, trouveront ce système scientifique d'une grande valeur pour le coupeur de peu d'expérience, et d'une grande utilité pour une personne expérimentée qui, ayant obtenu succès et renommée, désire pousser son savoir jusqu'à la perfection.

Le "Conformateur Peyry" est un système d'une grande précision appliqué à la coupe des vêtements, avec ou sans coutures. Il fonctionne de deux manières: s'ajuste aux mesures prises sur la personne et se conforme à toutes les courbes et lignes du corps; s'ajuste aussi en le plaçant sur la personne même et prend les contours du corps horizontalement et verticalement. Breveté en 1899, et médaillé à l'Exposition Universelle de Paris en 1900, il est donc universellement recommandé. Le système est expliqué par un livre illustré renfermant 1098 différents diagrammes et dessins. Les dames et les messieurs pourront à première vue en comprendre les secrets, et quelques explications et un peu de pratique les rendront maîtres de cet art de la coupe. Des diplômes seront donnés aux élèves qui suivront un cours complet.

Nous faisons une déduction de $15.00 à chacun des lecteurs du journal l'ABEILLE qui se présenteront ou qui enverront, par la poste un coupon de l'ABEILLE.

Les personnes ne pouvant se rendre à l'Académie apprendront le système par correspondance.

Pour tous renseignements, s'adresser par lettre à l'inventeur, Jean B. Peyry, Post Office Box 570, ou en personne à l'Académie, 2004 avenue St-Charles, N. O. Lne.

Des représentants sont demandés pour l'Amérique et l'Europe.

Charbon — Charbon Pittsburg, Charbon Alabama, Charbon Anthracite, Coke de Gaz et de Fonderie

60 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

CHEMINS DE FER

BILLETS DE COLONISTES POUR ALLER A LA CALIFORNIE

En vente tous les jours
Du 1er Mai au 30 AVRIL 1907 inclusivement via

SOUTHERN PACIFIC — SUNSET ROUTE

$30.00 de la Nouvelle Orléans.

Service double tous les jours.

Locomotives faisant usage de l'huile pour brûler la machine.

Chars dortoirs Pullman d'excursion sur les deux trains tous les jours.

Adresser au BUREAU DES BILLETS EN VILLE, 227 RUE ST-CHARLES. PHONE MAIN 4027.

1er sept—

CHEMINS DE FER

"Ozone Route"

NEW ORLEANS GREAT NORTHERN

EXCURSIONS $1.00

POUR L'ALLER ET LE RETOUR

— LES —

DIMANCHES ET MERCREDIS

Nouvelle Orléans, Lne.

— POUR —

Covington	Maud
Claiborne	Mandeville
Abita Springs	Burford
Mandeville Jct.	Leslie
Mt. Tammany	Pleasant Grove
Florenville Jct.	

Le train quittant la Station de la rue Presse Les Dimanches à 7.20 a. m. Arrivant à la Nouvelle Orléans 7:25 p m. Mercredis 7.20 a. m. Arrivant à la Nouvelle Orléans à 6:15 p. m.

— LES —

DIMANCHES (SEULEMENT)

Bogalusa	Bush
Rio	Talisheek
Gravelpit	Wortham

Le train quittant la Station de la rue Press à 7:20 a. m. Arrivant à la Nouvelle Orléans à 7:25 p. m.

LES BEAUX CHARS VESTIBULES SUR TOUS LES TRAINS, INCLUANT LES CHARS CAFE-SALON.

Pour plus amples informations s'adresser à

G. B. AUBURTIN, G. F. & P. A.
No 705 rue Gravier, sous l'Hôtel St Charles. (Phone Main 488.)

27 sept—27

Q. & C. ROUTE — **Changment de Tableau** PRENANT EFFET

Dimanche, 10 Février 1907

Le Train Rapide pour CINCINNATI, NEW YORK et ST-LOUIS, quitte la Nouvelle-Orléans à 7:50 heures A. M.

Le Train du Matin à 10:00 heures P. M.

Les autres Train comme auparavant.

BUREAU DES BILLETS, 211 rue St-Charles.

Illinois Central R. R.

Seule Ligne Ayant des **Chars-Dortoirs Sans Changement**

—ENTRE LA—

NOUVELLE-ORLEANS ET ST-LOUIS.

Deux Excellents Trains Journellement.

Quit. la Nlle Orléans à	9:15 a. m.	7:10 p. m.
Arriv. à St Louis à	7:36 a. m.	4:15 p. m.
Arriv. à Chicago à	11:30 a. m.	9:30 p. m.
Arriv. à Louisville à	7:50 a. m.	5:35 p. m.
Arriv. à Cincinnati à	11:55 a. m.	9:15 p. m.

Une Excellente Manière d'Aller à

NEW YORK.

INFORMEZ-VOUS A

L'Agent des Billets en Ville, A CE SUJET.

141 RUE ST-CHARLES

PHONE MAIN 3618.

La Compagnie de Chemin de Fer

Yazoo & Mississippi Valley.

Bulletin observé 2 AVRIL 1905

Départs Quotidiens		Arrivées Quotidiennes
No 8	Express de Memphis	No 13
3:15 m	Trains réguliers de Memphis, Tenn., faisant des stations locales	8:15 a. m
No 22	Express de jour local	No 27
.00 a. m.	Pour Vicksburg, Natchez et les points intermédiaires	5:50 p. m.
No 34		No 31
	Bayou Sara Accom'n	9:40 a. m.
No 36		No 37
:00 'm.	Excursion Dimanche	9:40 p. m.

BUREAU DES TICKETS, ST CHARLES ET COMMUNE.

JOHN A. SCOTT, Assistant Gén. Agt. Pass.
A. J. McDOUGALL, D. P. A., Nouvelle Orléans.

LOUISVILLE & NASHVILL